

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET
EUROPÉENNES

—
CABINET DU MINISTRE D'ÉTAT

—
LE DIRECTEUR DE CABINET

Confédération Nationale
des Avocats
15, rue Soufflot - 75005 PARIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, LE 23.12.11 011075 CM

Maître,

Par courrier en date du 14 novembre 2011, vous avez bien voulu appeler l'attention du Président de la République, sur la situation de Madame Mariana IVELASHVILI.

J'ai à cet égard le grand plaisir de vous informer que le Président géorgien, Monsieur Mikheil SAKASHVILI, a gracié Madame IVELASHVILI par décret du 23 novembre. Dès le lendemain de sa libération, notre ambassade à Tbilissi a pu s'entretenir avec la mère de l'intéressée, avec qui notre représentation était restée en contact permanent.

La France a en effet suivi avec beaucoup d'attention le cas de Madame IVELASHVILI, dans le cadre tant de notre relation bilatérale avec la Géorgie que du dialogue très franc que l'Union Européenne entretient avec ce pays sur la situation des droits de l'Homme.

Nous avons aussi rappelé à de nombreuses occasions toute l'importance que nous attachions à la situation de Madame IVELASHVILI :

- Compte tenu de son état de santé, nous avons notamment appuyé la demande de grâce en faveur de Mme IVELASHVILI introduite par l'Observatoire International des Avocats auprès du Président de la Géorgie. Notre ambassade avait également attiré l'attention du CICR et du bureau du Défenseur Public géorgien (mécanisme national de prévention en charge du suivi des questions pénitentiaires et de la lutte contre la torture).

- Lors de divers entretiens bilatéraux avec des représentants de la Géorgie, nous avons également marqué notre préoccupation au sujet de Madame IVELASHVILI et, plus largement, des conditions d'exercice du métier d'avocat en Géorgie.

Nous allons poursuivre nos efforts afin que soient garantis le libre exercice et l'indépendance de la profession d'avocat en toutes circonstances en Géorgie.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.



Jérôme BONNAFONT

Maître Jean-Michel PAULUS
Vice-président chargé des Droits de l'Homme
Confédération Nationale des Avocats
15, rue Soufflot
75005 Paris